Cc
FRC
6959

Pour la quatrième fois,

RENDEZ-NOUS

Nos 18 francs

ET FOUTEZ NOUS LE CAMP,

Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se casse.

C'étoit trop peu pour l'Assemblée Nationale, d'avoir porté le décret *du marc d'argent, celui de la paix et la guerre, la loi martiale*, le décret *sur la gendarmerie nationale*, plus atroce encore, et une infinité d'autres qui remettent entre les mains du tyran une autorité sans bornes et d'autant plus allarmante, que le peuple courbe servilement la tête devant les opérations les plus funestes à sa liberté. Chaque jour nous apporte de nouvelles preuves de la vénalité de nos législateurs, et nous fait sentir la nécessité d'une nouvelle législature. A l'exception d'un très-petit nombre, tels que *les Pethion, Robes-*

Lf W 14157

pierre, *Dubois de Crancé*, etc., défenseurs incorruptibles des droits sacrés du peuple, il est notoire que les autres sont vendus à beaux deniers comptant au comité autrichien des Thuilleries.

Rien n'atteste mieux cette triste vérité que le projet d'organisation des gardes nationales, proposé par *paillasse-Chapellier*, au nom du comité de Constitution. O mes chers concitoyens ! si ce projet infernal est adopté, la moitié de la nation se trouve frappée d'une nullité profonde. Demandez à grands cris une nouvelle législature, que Chapellier et ses complices *vous rendent vos* 18 *livres et qu'ils foutent le camp.*

Que vous étiez courageux au 14 Juillet, 1789 ! la chûte de la bastille, paroissoit avoir écrasé sous ses ruines, le despotisme qui pesoit sur vous. La fuite des tyrans subalternes, le châtiment de quelques traîtres, sembloient donner à toute l'Europe le signal d'une liberté prochaine. Si vous aviez conservé cette mâle énergie qui commençoit à vous faire distinguer des autres nations, maintenant vous seriez libres et heureux ; tous les rois de la terre ébranlés et tremblans dans leur

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

trône, auroient fléchi avec un saint respect devant la majesté du peuple Français ; la liberté se seroit établi d'elle même sur des bases inébranlables. Un jour vous vous repentirez, mais trop tard, de votre indolence actuelle ! vos indignes représentants, de concert avec les ministres et les valets du prince foulent impudemment aux pieds la déclaration des droits, pour vous donner une constitution digne en quelque sorte de faire regretter l'ancien régime. Quoi qu'il en soit ne désespérons pointdusalut de l'état, demandons qu'une nouvelle législature vienne promptement purifier l'air infecte du manège, que nos hypocrites législateurs nous rendent nos dix-huit francs, et qu'ils foutent le camp.

Vous ignorez peut-être, trop aveugles Parisiens, comment les comités vénaux s'y prennent pour faire décréter leurs plans désastreux. Eh bien ! c'est la chose du monde la plus innocente. Sûrs du suffrage des noirs et de la majorité traîtresse du côté gauche, ils ont à leur solde une légion de mercénaires qui s'emparent des tribunes, pour applaudir à toutes leurs opérations, et l'assemblée décrete sans examen. Par ce petit manège les Pa-

triotes ont beau s'égosiller, leur voix est toujours étouffée, et les habitués de la terrasse des Feuillans sont tout étonnés, en lisant les feuilles du lendemain, de voir que les applaudissemens qu'ils ont entendus la veille ne sont autre chose que le résultat de décrets sacrilèges, attentatoires aux droits sacrés du peuple. Rendez-nous nos dix-huit francs et foutez nous le camp.

Attendez encore avec patience pendant quelques jours, et vous verrez paroître un autre projet plus vaste et mieux conçu que tous ceux qui sont sortis jusqu'à présent de la tête de *Chapellier*. Cet illustre, ce candide législateur, épie le moment favorable où il pourra faire faire une longue énumération des *maux passés*, *présens et à venir*, produits par la liberté de la presse. ,, Cette liberté, dira-t-il, dégénère en licence ; il faut une loi sévère pour la reprimer ,, ; pour assurer l'exécution de ses nobles desseins. Il est homme à faire lui même ou par ses agens quelque libelle attroce qu'il ne manquera pas de dénoncer avec l'art perfide qu'on lui connoît ; (1) alors vous verrez pa-

(1) Lors de la fameuse question sur les assignats,

roître un grand décret dans lequel cet honnête homme ne parle à chaque ligne *que de corde et de pilori*. Voilà pourtant l'espèce méprisable qui reproche *à l'ami du peuple* de n'écrire son journal qu'avec du sang. Dumoins si Marat est sanguinaire, il ne l'est qu'à l'égard des scélérats dont il voudroit que la race entière fut exterminée, mais toi Chapellier, il y a déjà quatre mois que tu médites froidement, où plutôt que tu as tout prêt un projet de décret qui doit en un jour exterminer la Nation entière. Sans contredit, si la liberté de la presse est une fois anéantie, c'en est fait de nous, les Sartine, les Lenoir, ces fléaux de la société, viendront impunément jouir de nôtre défaite et bientôt la bastille sera rétablie pour les menus plaisirs du prince. Vite une nouvelle législature ; rendez-nous nos dix-huit francs et foutez nous le camp.

Nos législateurs ont senti combien il étoit

---

l'ami Dupont de Némours avoit publié un faux Marat, à la faveur duquel il espéroit soulever le peuple. Il fut atteint et convaincu en pleine assemblée d'avoir eu recours à cette ruse criminelle ; Chapelier est bien capable d'en faire de même.

important pour eux de se déclarer inviolables. A l'ombre de leur inviolabilité, ils peuvent tout entreprendre, tout faire sans obstacle contre la prospérité des citoyens. Qu'il est malheureux *pour Cartouche et Mandrin* d'avoir vécu dans un tems ou l'inviolabilité n'étoit point en usage parmi nous ! ..

Par le projet d'organisation des gardes nationales, tout ce qui n'est pas citoyen actif, se trouve réduit à la vile condition des esclaves, de sorte qu'en détruisant les deux ordres privilégiés, sous prétexte d'établir parmi nous une égalité parfaite, ce don précieux que tous les hommes tiennent de la nature, la société sera désormais constitutionnellement divisée en deux castes contraires. Il semble que dans ce nouvel ordre de choses, le législateur ait voulu punir le pauvre de sa pauvreté même. Et on ose nous dire que nous sommes le premier peuple de l'univers ! on nous compare aux romains. Quelle dérision ! c'est avec de pareils mots qu'on endort le citoyen crédule pour le remettre aux fers durant son sommeil. Rendez-nous nos dix-huit francs, et foutez nous le camp.

Il faudroit faire parade de la plus insigne mauvaise foi pour contester que l'assemblée nationale, c'est à dire le côté gauche, est entiérement èsé ; à l'égard du côté droit il est gangréné, pourri dans presque tous ses membres. Le petit nombre de défenseurs fidèles qui ont eu assez de vertu pour se mettre à l'abri de la corruption de la cour, ne paroissoient à l'assemblée qu'à midi. Rebutés par l'impuissance de leurs efforts, tous abandonnent leurs travaux. Ainsi, le sort de 25 millions d'hommes, se trouvent réunis entre les mains d'une poignée de mauvais citoyens esclaves nés de l'ancien régime. La plupart des comités sont déserts, ceux qui ont l'intention de faire le bien étant en trop petit nombre, s'éloignent de ceux qui n'y vont que pour opérer le mal. Si malheureusement un citoyen se présente pour discuter ses intérêts, pour former quelque réclamation où éclairer nos inviolables sur quelques points difficiles d'une affaire dont le rapport leur est confié, il est reçu avec une morgue, une insolence qui n'offre point d'exemple. A peine, bien souvent est-il écouté : si on daigne lui accorder cette faveur, c'est pour lui imposer silence l'instant d'après avec le bon le plus despotique. Rendez-nous nos dix-huit francs, et foutez nous le camp.

Si par hazard cette législature nous débarrassoit de sa présence et qu'une autre vint

rétablir les droits du peuple dans leur véritable intégrité, on ne manquera pas de faire chanter un *Te Deum* en action de grace de notre prétendue régénération. Cette charlatanerie n'en imposera qu'au vulgaire. *Chapellier*, *Desmeuniers*, *Dupont*, *Foucault*, *Cazalès*, *Maury*, *Montlausier* et tant d'autres n'en seront pas moins marqués du sceau de l'infamie aux yeux de ceux qui ont eu le bon sens de les apprécier, mais afin que personne ne pût se tromper sur leur compte, je voudrois que tous les décrets qui n'ont pas pour base la déclaration des droits, fussent appliqués sur le dos de chacun des des députés qui les ont proposés, et que dans cet état ils fussent conduits à notre Dame. Ce seroit une sorte d'amende honorable faite à la nation. Ces décrets équivaudroient aux placards déshonorants qu'on applique aux malfaiteurs que la loi a marqué, du cachet de l'infamie et de la réprobation alors, aulieu de bravos, tous les citoyens diroient ensemble ; Rendez-nous nos dix-huit francs et foutez nous le camp.

De l'imprimerie patriote, rue du cherche midi.